

dialogue

bulletin d'information municipal





L'école Amandus compte actuellement 6 classes de maternelles et élémentaires pour 149 élèves.

Les enseignants et les parents d'élèves (APE et Amicale laïque) participent pleinement à dynamiser la vie scolaire au travers de multiples projets : le conseil des élèves, le rallye mathématique, Ecole et cinéma, participation aux spectacles FOL 81, le projet Rando pour la maternelle et le cycle 2, le concert de Noël avec Benoit Dorémus pour toutes les classes, le projet Blues avec un spectacle le 6 décembre à Técou et le 2 février à Labruguière, les projets avec le collège pour les CM2 (2 défi-maths et un projet en arts visuels.), la visite au Capitole des maternelles pour écouter un conte musical « Baba Yaga », le projet

autour de l'environnement pour les CM1 sur le thème de la biodiversité avec une visite au musée du saut du Tarn, la venue d'une intervenante en chant lyrique au mois de mars.

Le projet d'aide aux devoirs a bien démarré au retour des vacances de la Toussaint. 12 élèves étaient inscrits jusqu'à Noël puis 15 maintenant sur cette période.

L'équipe enseignante et les parents constatent la difficulté croissante de mener à bien les apprentissages au vu du manque de concentration et d'écoute des enfants. Dans ce contexte, ils regrettent que le remplacement des ATSEM ne soit plus systématique, ou bien assuré par des personnes non formées et rappellent la nécessité et le rôle important des agents de maternelles pour assurer la sécurité des enfants et le bon déroulement des apprentissages.

Dès la rentrée 2023, les transports scolaires sont gratuits, si tu t'inscris au plus tard le 31 juillet 2023 !



A compter de la rentrée 2023/2024, l'Agglomération Gaillac Graulhet instaure la gratuité* pour tous les ayants droits aux services scolaires afin d'assurer à tous les enfants du territoire un accès aux transports scolaires sans discrimination de revenus.

Pour profiter de cette gratuité, les familles doivent s'inscrire sur le site de la Federteep du 20/06 au 31/07.

> federteep.org/inscription

Pour toute inscription reçue après le 31 Juillet, des frais d'inscription tardive de 25€ seront appliqués.

La gratuité concerne les enfants éligibles au transport scolaire selon les critères suivants :

Domiciliation (habiter à + de 3km de l'établissement scolaire)

Âge (avoir + de 3 ans)

Scolarité (l'établissement fréquenté doit respecter les critères fixés par la Federteep)



Le mot du Maire

Information sur la centrale d'enrobé

Je sais et je comprends l'inquiétude de certains d'entre vous, provoquée par le projet de la centrale d'enrobé sur la zone d'activité économique « Garrigue Longue », dont la compétence est du ressort de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. Par ailleurs la gestion de cette zone est assurée par son Président Paul Salvador, assisté d'une commission économique. Je rappelle que le Conseil Communautaire est composé de 95 délégués et que la commune de Montans, malgré ses 1600 habitants n'est représentée que par une seule voix.

Je voudrais retracer le déroulement de ce projet qui n'est pas du tout de notre initiative.

Lorsque Paul Salvador m'a informé de la volonté de la Société MEP (Matériaux et Enrobé du Pastel) de s'installer sur ce site, je lui ai exprimé tout de suite mon inquiétude et je l'ai alerté sur la proximité de l'Atelier du Pain, des éleveurs voisins et du Vinopôle. J'ai donc provoqué une rencontre sur site entre Paul Salvador et Messieurs Caussade (Atelier du Pain), mais ce projet a continué à être étudié par le service économique de la Communauté d'agglomération, malgré nos inquiétudes.

Le 20 juin 2022, il y a eu un vote sur la vente de ce terrain à la Société MEP en conseil communautaire.

Il y a eu seulement 2 abstentions, celles de Montans et de Saint-Urcisse.

Entre temps mon Conseil Municipal a demandé la tenue d'une réunion publique aux porteurs de projet et à la Communauté d'agglomération afin d'en informer la population, cela n'a pas été accepté. Par contre le Président M. Salvador a provoqué une réunion en regroupant le porteur de projet, les entrepreneurs de la zone, les agriculteurs riverains, les élus de Montans, M. le Maire de Peyrole, en présence de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) représentée par son Directeur, M. Berly Des informations et des explications claires nous ont été fournies et un débat s'en est suivi. A l'issue de cette rencontre le Conseil Municipal a pu formuler son avis et demander des contraintes particulières (et supplémentaires aux prescriptions techniques générales prévues par les textes). Afin de rendre ce projet très sécurisé, à savoir : insertion paysagère, captation des rejets, prélèvement d'eau, point de rejet, les odeurs, les poussières, le contrôle des rejets atmosphériques, le suivi de leur dépôt, l'évaluation des risques sanitaires, l'acceptation des frésats sur site après contrôle.

Nous avons demandé la mise en place d'une commission de suivi, avec participation des associations de protection de l'environnement qui en feraient la demande, des représentants des élus de Montans, Peyrole, la Communauté d'agglomération, les entrepreneurs, les agriculteurs et les riverains. (vous trouverez le détail de ces exigences dans l'arrêté préfectoral du 5 mai 2023 car elles ont été acceptées par la DREAL, validées par le Préfet et imposées au porteur de projet).

Concernant le permis de construire, il a été instruit par deux agents du service urbanisme de la Communauté d'agglomération et vérifié par un cabinet d'avocats spécialisé dans ce domaine.

A l'issue de cette instruction, j'ai dû signer cette autorisation n'ayant pas trouvé d'éléments susceptibles de m'en empêcher, j'ai donc signé conformément aux articles L422-1 et suivant du code de l'urbanisme. Je vous rappelle que, dès lors qu'une instruction est complète et favorable et que l'état a délivré l'arrêté d'ICPE, ne pas signer expose la commune à être astreinte à dommages et intérêts devant la juridiction.

J'espère que ces informations vous auront permis de mieux comprendre et vous rassureront.

Par ailleurs, je déplore que ce projet ait entraîné des actes d'incivilités dans notre commune. Mes collègues du Conseil Municipal, mes collaborateurs et moi-même, avons été très touchés par ces actes inacceptables.

Un grand merci à tous pour cet élan de solidarité et de soutien en ces moments difficiles où la démocratie a été bafouée.

J'espère que nous parviendrons à un apaisement général dans l'intérêt de tous.

Bonne lecture et je vous souhaite un bel été.

Gilles Crouzet

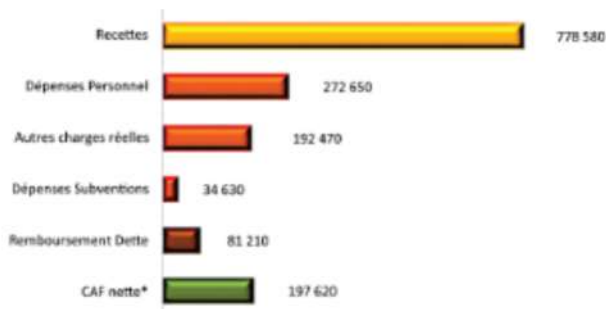


Vote du budget

Le conseil municipal s'est réuni le 12 avril 2023 à 20 h pour voter le compte administratif 2022 et le budget prévisionnel de 2023 de la commune de Montans. Le conseil municipal a également fixé les taux des différentes taxes locales.

Plus de recettes et moins de dépenses

Situation économique 2022



* CAF Nette : Capacité d'autofinancement après règlement des emprunts

La capacité nette pour autofinancer les investissements (197 620 €) a été nettement améliorée en 2022 par rapport à 2021. Plusieurs facteurs expliquent cette progression :

- Une hausse de 14 % des recettes grâce principalement à une augmentation de la dotation de solidarité de l'état, de la taxe additionnelle des droits de mutation et dans une moindre mesure de la taxe foncière bâtie.
- Une diminution des dépenses de fonctionnement hors charges financières de -1.3% en particulier des postes entretiens-réparations qui ont compensé la hausse du coût de l'énergie (électricité et carburant).
- La baisse la plus significative porte sur le rembour-

sement de la dette (intérêts et capital des emprunts) soit une dépense inférieure de -21 270 € entre 2021 et 2022.

Une année riche en investissements

Les investissements de 2022 se sont chiffrés à 545 630 € avant déductions des diverses subventions (43 050 €).

La rénovation du cœur du village et en particulier l'aménagement du Parc Rossignol et de son parvis (417 500 €) est l'investissement majeur de cette année. Un emprunt de 100 000 € a été contracté avant la hausse des taux d'intérêt, le restant sera financé par des subventions en provenance de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Europe au travers du fond Leader.

La réalisation d'un tel projet nécessite une trésorerie conséquente pour pallier aux versements différés des diverses subventions (2023 voire 2024)

Les autres travaux ont porté sur la rénovation des voiries, sur l'accessibilité de l'allée principale du cimetière au village, rénovation des logements locatifs et achat de matériel.

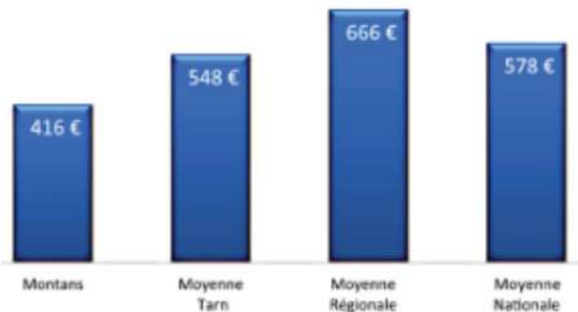
Une situation financière saine

Nous réalisons depuis quelques années, une analyse financière auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques. Une partie de cette analyse porte sur une comparaison entre les données de la commune et celles des autres communes du département, de la région et au niveau national pour la même strate de population (500 à 1999 habitants).

Comme le représente le graphique, la commune de Montans a un niveau d'endettement modéré par rapport à la

moyenne des autres communes, sa situation financière est saine.

Un endettement par habitant modéré



Calcul de l'endettement par habitant : Encours de la dette divisé par le nombre d'habitants

Base de calcul Montans : 1545 habitants

Nous avons souhaité nous faire accompagner par le conseiller aux décideurs locaux de la DGFIP pour une étude prospective portant sur les 4 prochaines années. Trois scénarios d'évolution des recettes et des dépenses seront évalués afin de projeter le potentiel de la commune en matière d'investissement. A partir de ces éléments,

une planification des différents projets sera possible.

2023 : Pas d'augmentation de taux pour les taxes foncières bâties et non bâties

Depuis 2017, le conseil municipal n'augmente pas les taux des impôts locaux. Pour 2023, les taux n'évolueront pas et notre volonté demeure toujours de contenir la pression fiscale. Malgré cela, l'impôt foncier augmentera en 2023 du fait de la revalorisation de la valeur locative (+7.1%) appliquée par les services de l'Etat consécutivement à la hausse de l'inflation.

Si vous souhaitez plus de précisions, les documents comptables sont consultables à la mairie auprès des secrétaires.

Pour faciliter la lecture, l'ensemble des chiffres a été arrondi.



François-Xavier Lauch

Le Préfet du Tarn à Montans, le 15 février 2023

Monsieur François-Xavier Lauch, préfet du Tarn, connaissait de réputation la richesse du patrimoine archéologique de notre commune et tenait à visiter notre musée. Aussi, sur invitation de notre maire Gilles Crouzet et bien qu'ayant un emploi du temps surchargé, Monsieur le préfet s'est rendu dans notre commune le 15 février dernier, accompagné de son secrétaire général, Monsieur Fabien Cholet.

Après s'être fait présenter par la directrice du musée les vestiges d'exception de l'époque gauloise et gallo-romaine qu'a connu Montans, le préfet a visité notre village et a pu se rendre compte de l'état d'avancement des travaux de revitalisation du centre-bourg et notamment la réalisation du parvis et l'aménagement du parc Rossignol qui l'ont vraiment intéressé. Les élus de Montans en ont profité pour lui faire découvrir le magnifique point de vue sur le Tarn depuis le belvédère de la place de l'esplanade. A ce sujet, ils ont pu lui exposer les difficultés majeures qui mettent en danger la réalisation de cette tranche optionnelle, en lui exposant le coût exorbitant des fouilles archéologiques envisagées, sur injonction de la Direction Régionale de Affaires Culturelles, avant tout début des travaux de la place.

La visite s'est terminée après la présentation rapide in situ des travaux en cours de l'extension du Centre de Conservation et d'Etudes par le président de la Commission Attractivité de la Communauté d'Agglomération qui confirmait ainsi toute la valeur archéologique de notre commune.

Avant de quitter Montans le préfet a tenu aussi à se rendre compte de la vie actuelle de notre village et pour cela s'est rendu dans notre commerce local où il a pu échanger quelques propos avec notre épicière.

Cette visite courte mais dense a eu une suite positive car Monsieur le Préfet a bien compris notre volonté de poursuivre nos travaux d'aménagement tout en préservant notre patrimoine archéologique. Aussi, s'est tenu le 4 avril, en mairie de Montans, sous l'égide de la préfecture et en présence de son secrétaire général, une réunion mettant autour de la table deux représentants de la DRAC et les élus de Montans accompagnés par leur bureau d'étude. Il a été convenu que, sous réserve d'une présentation d'un projet réétudié dans le sens d'une préservation du sol de la place de l'esplanade, les fouilles archéologiques ne seraient plus obligatoires et seraient remplacées par un suivi de chantier beaucoup moins onéreux.

Les élus de Montans sont très reconnaissants envers le préfet du Tarn qui a montré un réel et grand intérêt pour le passé de notre village et nos travaux actuels d'aménagement.

Ouverture du Parc Elie Rossignol... Patience !



tente et à la flânerie. Et pourtant... Il nous faudra tous attendre quelques mois avant d'aller fouler les allées de ce joli parc si nous voulons laisser assez de temps à la pelouse de s'implanter correctement et d'acquérir assez de résistance pour perdurer ! En attendant, nos agents techniques seront aux petits soins pour que, début septembre, avec la rentrée scolaire sonne aussi l'heure de l'ouverture du parc à toute la population montanaise ! Bon et bel été à tous !

Les travaux au sein du parc Elie Rossignol et sur son parvis touchent à leur fin : Les végétaux fraîchement plantés pointent leurs jeunes pousses et leurs fleurs avec l'installation du printemps. Le gazon, tardivement semé, recouvre désormais l'espace et attend sa première tonte pour se renforcer. Les mico-couliers sur le parvis dressent déjà fièrement leurs belles frondaisons légères au-dessus des parterres de vivaces et des jolis bancs en métal et bois qui invitent au repos, à la dé-

Les travaux place de l'esplanade reportés... Le projet de cheminement doux se précise !

Suite aux différents devis qui annonçaient un montant de suivi archéologique et de fouilles préventives de plus de 750 000 euros pour les travaux de réaménagement de la place de l'esplanade (tranche optionnelle après le Parc Rossignol du Projet « cœur de village »), le Conseil municipal a été dans l'obligation de reporter le projet tel qu'il était prévu. Le cabinet d'études travaille donc sur une nouvelle proposition d'aménagement qui limitera le coût des fouilles, pourra être accepté par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et respectera un budget global décent pour la bonne gestion de notre commune.

En attendant l'aboutissement de ce dossier, vos élus ont souhaité avancer sur le projet de cheminement doux avenue Saint-Martin, entre le rond-point de Riols et le centre du village (le Stop place de la Bouygue). En busant le fossé gauche (du côté des ateliers municipaux) il sera possible de dessiner une voie piétonne de bonne dimension qui assurera la sécurité des marcheurs tout au long de cet axe routier. L'étude de faisabilité est quasiment terminée, les demandes de subventions ont été faites auprès de nos partenaires, l'appel d'offre qui permettra ensuite de sélectionner les entreprises retenues pour réaliser les travaux est imminent. De beaux projets, difficiles à mener car complexes aux vues de toutes les exigences à respecter, mais au combien positifs pour nous, Montanaises et Montanais !

L'agglomération à la manœuvre pour la collecte des pneus d'ensilage... Mais pas que !

Depuis 2022, la communauté d'agglomération a lancé une vaste opération de collecte de pneus usagés. Principal gisement : Les fermes laitières qui jusqu'à présent les utilisaient en grand nombre comme lest sur les bâches des silos d'ensilage servant à l'alimentation des animaux. Autre gisement : les particuliers, les petites entreprises locales... Grâce à une information diffusée largement pour sensibiliser les détenteurs de pneus à s'en débarrasser de façon vertueuse en vue de leur valorisation (combustible, matière première pour de très nombreuses nouvelles utilisations...), le gisement potentiel sur notre commune, après recensement, a été estimé à 67 tonnes (soit 6700 pneus de voiture ou 1340 pneus de camion* !) La collecte réalisée à ce jour est de 49 tonnes, soit 73% de l'objectif. Un grand bravo pour cette initiative et un grand merci à tous les participants !





L'aire d'accueil des Grands Passages des gens du voyage est en cours de réalisation sur le site de Rau

Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2022-2028 a été arrêté par le Préfet le 27 octobre 2022.

Il conforte les orientations présentes dans les deux schémas antérieurs et apporte des réponses aux situations d'ancrage sur les territoires. Par ailleurs, il institue la création de deux aires pérennes de Grand Passage, une au sud du département et une au nord, **utilisées uniquement du 1^{er} mai au 30 septembre de chaque année** ; chaque groupe restant sur site environ une semaine. Les collectivités ont obligation de se mettre en conformité avec ce schéma.

Le 24 mai 2022, consulté pour avis sur le projet de schéma, le conseil municipal de Montans avait donné un avis favorable assorti d'observations concernant les aires de grand passage, **car l'implantation n'était pas connue** ; considérant qu'il s'agissait d'un sujet extrêmement sensible, très impactant pour une commune et perturbant pour la vie quotidienne de ses habitants, et que plusieurs points étaient à prendre en compte avant toute décision d'implantation :

- Information et communication la plus large possible de la population résidente concernée
- Concertation la plus en amont possible avec les élus de la commune concernée et les riverains de la future aire de grand passage
- Prise en compte obligée de l'intégration paysagère et environnementale de cette aire
- Etude précise et essentielle des voiries d'accès en privilégiant systématiquement celles de l'Etat
- Prise en compte de l'importance vitale du tourisme ancré dans le territoire de l'Agglomération Gaillac-Graulhet, et des effets et conséquences de cette aire dans ce domaine.

D'après le Cahier des Charges Technique prescrit par décret n°2019-171 du 5 mars 2019, un terrain plat d'au moins 4 hectares avec un accès routier direct devait être trouvé. Après investigation, la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, au nom du syndicat mixte spécialement créé avec la CA de l'Albigeois et la CC du Carmausin-Ségala, approuvé par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, a retenu le site de Rau à Montans ; ce site répondant à tous les critères recherchés : mobilisable rapidement, accessible directement depuis un axe routier majeur, pas de traversée de centre-

bourg ou de zone dense, d'une seule unité foncière de plus de 4 ha .

Ce site a été validé par le Préfet après avis des représentants des gens du voyage.

Les travaux d'aménagement ont commencé par le tirage d'une ligne électrique souterraine par Enedis. S'ensuivront le fauchage et broyage des semis existants ainsi que les travaux de voirie et réseaux prévus en 2023. Pour 2024, la reprise de la voirie d'accès depuis la route départementale est prévue ainsi que les travaux d'intégration paysagère.

Grace à la création du syndicat mixte constitué à cet effet et dans le souci d'une bonne gestion des deniers publics, l'agglomération Gaillac-Graulhet est contributaire au maximum de 40% de la facture. Cela met fin au système de rotation triennale, très coûteux (plus de 100 000 euros tous les 3 ans) et peu efficient , les aménagements n'étant que provisoires.

L'arrivée, programmée par l'Etat, des groupes – sous l'encadrement d'un représentant ayant autorité et interlocuteur de l'Etat – se fera avec les services préfectoraux, la gendarmerie et le gestionnaire choisi par le syndicat mixte - présent sur le site – SOLIHA.

Nous serons tenus informés de tout passage et de ses caractéristiques par la Préfecture.

Aucun passage ne se fera dans notre bourg, un médiateur nommé par l'Etat, assurant l'interface entre notre collectivité et les gens du voyage, permettant la mise en œuvre de stationnement illicite et d'expulsion des personnes qui s'installeraient en dehors de l'aire.





Le nouveau Centre de Conservation et d'Études à Montans : un projet d'extension ambitieux

Une extension du Centre de Conservation et d'Études de Montans est en cours de finalisation. En 2021, une fouille préventive a été réalisée sur l'emplacement de cette nouvelle extension. Toutes les découvertes de cette fouille enrichiront l'ensemble des collections issues d'opérations semblables. Côté chantier, l'heure est aux finitions : peinture, électricité etc. sont en cours. La livraison est prévue pour courant juin.

Un CCE, ques aquò ?

Un Centre de Conservation et d'Études est un lieu dédié au stockage, à la conservation et à la recherche autour de collections archéologiques. Le CCE de Montans, attaché à l'Archéosite, recueille ainsi les objets mis au jour sur le territoire intercommunal.

Le projet en cours d'aménagement, porté par la Communauté d'agglomération, consiste à agrandir les espaces de stockage en créant une extension au bâtiment initial. Des aménagements intérieurs seront également apportés dans la partie existante afin de créer des salles dédiées à l'inventaire des collections, à la manutention des objets et permettre l'accueil des chercheurs et des étudiants. Les objets mis au jour lors de la fouille préventive viendront, après étude, enrichir au sein de ce nouveau bâtiment les collections issues de l'ensemble des opérations ayant été menées sur le territoire intercommunal.

Carnet de fouilles : quand les archéologues remontent le temps

Au cours de l'automne 2021, sur le site de l'ancien oppidum de Montans, une fouille archéologique



préventive s'est tenue à l'emplacement de la future extension du Centre de conservation et d'Études (CCE) de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. La mission a été confiée à un opérateur privé et s'est achevée en mai 2022 avec l'étude des niveaux les plus anciens.

La fouille a permis de découvrir un cimetière datant du Moyen-Âge. Plusieurs ossements ont été retrouvés dans des tombes. Les occupations successives du site entre 800 avant J.-C. et le Moyen-Âge ont également été mises en évidence. Les archéologues disposent à présent de 2 années pour étudier et analyser les collections puis en rédiger la synthèse finale.



Où en sont les travaux ?

A ce jour l'ensemble du bâtiment y compris l'extension est quasiment terminé : Toiture, façades, enduits, menuiseries et bardage. Le bâtiment est désormais « hors d'air et hors d'eau ». Le choix du bardage métallique aspect « rouille » est l'œuvre de l'architecte pour évoquer

la spécificité des collections archéologiques. L'heure est aux finitions à l'intérieur du bâtiment : peinture, électricité, plomberie, menuiseries. Un espace d'accueil extérieur vers l'entrée principale du bâtiment est également en cours de création.

La livraison du bâtiment est prévue pour juin 2023.

A savoir, ce projet d'extension, porté par la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, bénéficie du soutien financier de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département du Tarn. L'Europe participe également à travers le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEDER).

Programme des animations estivales de l'Archéosite

- Exposition « Un bijou de territoire » du 16 juin au 24 septembre :

L'Agglomération Gaillac-Graulhet est une terre de savoir-faire d'excellence. La vigne et le vin pour Gaillac ; le cuir pour Graulhet. Mais saviez-vous que sur notre territoire, se forment également, avec des techniques de pointes, les futurs bijoutiers et joailliers qui pour certains, œuvreront dans les maisons de haute joaillerie ? Le temps d'une exposition, les élèves du Lycée Clément de Pémillie de Graulhet ont confié à l'Archéosite leurs plus beaux travaux d'études. Une exposition rare, précieuse, bref, un joyau avec le musée pour écrin !



- Journées Européennes de l'Archéologie (du 17- 18 juin) - Entrée gratuite - Week-end - de 14h à 18h

>> Spectacle : « Boris sur les planches » - samedi et dimanche à 16h

Boris est chercheur en métaphysique. Dans un style de jonglage (bien à lui, il est vrai...), planches et massues se transforment en outils scientifiques, et il se propose de partager avec vous sa science au travers de ses expériences les plus abouties... c'est dire !

>> Cuisine romaine

Ça mangeait quoi un Romain ? Pour le savoir, venez vous mettre à table et expérimentez l'art culinaire à la romaine.

- Archéosite aux couleurs de l'été :

Durant la période estivale, l'Archéosite ne prend pas de vacances et vous propose :

>> Tous les week-ends : Des visites guidées à 15h et 16h30 (Incluses dans le billet d'entrée).

>> Ateliers des vacances pour les 4-6 ans (tous les mercredis) et 7-12 ans (tous les mercredis et vendredi)



- Journées Européennes du Patrimoine (16 et 17 septembre) - Entrée gratuite - Week-end - 14h-18h

>> Spectacle : « Cousin Pierre » par la Cie Volpinex - Théâtre d'objets - samedi et dimanche à 16h

Dans un spectacle qui, à travers une histoire familiale intime rejoint la Grande Histoire, Fred Ladoué se livre, amuse, surprend et touche avec impertinence et malice.

>> visites guidées de l'exposition permanente et de l'exposition temporaire.

Renseignements : 05 63 57 59 16 ou archeosite@gaillac-graulhet.fr. Toute l'actualité est à retrouver sur la page <https://www.gaillac-graulhet.fr/se-divertir/larcheosite-de-montans/> ou www.facebook.com/Archeosite.Montans



Musée
de
France

Renseignements: 05 63 57 59 16 ou archeosite@ted.fr. Toute l'actualité est à retrouver sur archeosite.ted.fr et sur la page www.facebook.com/Archeosite.Montans





La borne de rechargement pour voitures électriques est arrivée !

Promue dans le cadre du programme France Relance de l'année 2020 encadré par Territoire d'énergie Tarn, (ancien SDET), la commune de Montans est enfin dotée d'une borne de rechargement pour les voitures électriques. Elle a été installée aux abords de la place de la Bouygue, coté accès cantine scolaire. Elle est gérée par le concessionnaire REVEO. Cette borne permet l'accueil de 2 véhicules, avec ou sans abonnement au réseau REVEO. Les tarifs sont évolutifs selon les heures d'utilisation. Elle permet aux montanais n'ayant pas d'installation privée spécifique de recharger leur véhicule électrique. Référencée par toutes les plateformes spécialisées, elle est un argument supplémentaire à nos visiteurs pour prévoir un arrêt dans notre commune.

Recensement des personnes âgées

L'été approche avec les risques de fortes chaleurs et comme chaque année depuis 2004, les mairies ont pour mission de recenser sur le territoire de leur commune les personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap vivant à domicile et n'ayant pas d'entourage proche (famille, voisins...). Pour cela, la commune de Montans dispose d'un registre nominatif. Pour être opérationnel et avoir toute son utilité en cas de canicule, il est nécessaire de procéder à sa mise à jour. Afin de réaliser cette actualisation, qu'il s'agisse d'une première inscription ou d'un changement de situation, nous invitons tous(tes) les montanais(es) qui le désirent à prendre contact avec la mairie au 05.63.57.07.43. L'inscription sur le registre est gratuite et confidentielle. Ainsi en cas d'alerte liée à de fortes chaleurs, nos services pourront vous contacter prioritairement afin de vérifier vos besoins d'aide, de vous rappeler les conseils de prévention et d'intervenir en cas d'urgence. Un numéro vert national « canicule info service » est également mis à disposition du public : 0 800 06 66 66 (appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe).

Bonus Vélo

En 2023, dans une démarche de [préservation énergétique](#), l'État français a revu le montant de sa prime à la conversion. En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique et que vous remplissez les conditions, vous pouvez bénéficier d'une aide financière :

- Les critères d'éligibilité ont été rehaussés, à partir du 1er janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).

- Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 euros, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Toutes les aides en fonction du vélo acheté sont disponibles sur cette [page](#). Pour obtenir cette aide, vous devez déposer votre demande sur le site [neco/accueil/](#) dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.



Montans vous informe

Un nouveau panneau d'affichage lumineux va être prochainement opérationnel au niveau du rond-point de l'Archéosite. La finalisation de sa mise en service tarde en raison d'un problème de branchement électrique. Il offrira un nouveau mode de communication dynamique et attractive. Cette nouvelle solution, peu gourmande en énergie grâce aux LED et visible à plusieurs dizaines de mètres, permet la diffusion d'informations municipales et associatives pour la promotion de leurs activités.



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT



SENTINELLES DE L'EAU

COURS D'EAU

Riverains, randonneurs, vététistes, pêcheurs ou simple amoureux de la nature, devenez « sentinelle de l'eau » en contribuant au suivi d'écoulement des cours d'eau.

QUELLES OBSERVATIONS ?

J'apprécie l'écoulement d'un cours d'eau à un point donné, le plus régulièrement possible (idéalement 1 fois par semaine), suivant 4 états :



Écoulement significatif



Présence d'eau : Oui
Écoulement : Visible et soutenu



Écoulement faible



Présence d'eau : Oui
Écoulement : Visible mais faible



Écoulement non visible



Présence d'eau : Oui
Écoulement : Non visible



Assec



Présence d'eau : Non
Écoulement : Absent

COMMENT PARTAGER VOS OBSERVATIONS ?

La transmission des données peut se faire soit :

- en remplissant le formulaire d'observation disponible sur notre site internet : www.tarn-aval.com (page Qualité et quantité des eaux > Sentinelles de l'eau) ou [cliquer](#)
- en renvoyant la « fiche d'observation » préalablement complétée par : SMS au 06.40.49.85.76 ou MAIL à milieux@tarnaval.fr

vous pouvez également joindre des photos à votre observation.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

Contactez préalablement Yoan ICHER, chargé de mission milieux aquatiques au SMBVTAv, via les coordonnées précédentes pour définir le point d'observation.

Opération « nettoyons la commune »

L'équipe municipale ainsi que le conseil municipal jeune sont repartis en guerre contre les déchets aux abords et au centre du village le samedi 18 mars 2023. Aidés par des bénévoles : 375 kg de déchets ont été ramassés (principalement mégots, canettes, papiers et plastiques mais aussi hélas des encombrants) six secteurs ont été nettoyés. La jeune génération n'a pas démerité, c'est avec enthousiasme qu'elle a traqué le moindre bout de papier.

En fin de matinée, un pot de l'amitié a été offert par la mairie pour remercier les participants de leur volonté à garder un village propre et agréable.



Plantation de haie Au lac des Teulières

À la question posée par Jean-Marie Bézius, adjoint au maire, à la classe de CM1 de l'école Amandus : « Qu'est ce la biodiversité ? » plusieurs mains se sont levées pour donner la réponse. Preuve que les enfants sont aujourd'hui sensibilisés dès leur plus jeune âge à l'environnement.

Pour illustrer leur leçon les élèves ont participé à la plantation de 80 arbustes au lac des Teulières.

Aidés par les services techniques de la mairie, encadrés par enseignant, parents d'élèves et élus, par petits groupes après avoir écouté les consignes ils ont, toute la matinée du 4 avril, planté diverses essences afin d'ériger une haie.

Après cette solidarité dans l'effort, cette matinée s'est terminée par une collation bien méritée.



LISLENBUS : nouveau service de mobilité

Afin de favoriser la mobilité, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet maille le territoire et offre ainsi 4 réseaux urbains **totalelement gratuits** pour tous :

Le Passe Pont à Rabastens et Couffouleux

La Navette de Gaillac

La Navette de Graulhet

Lislenbus, réseau urbain de Lisle-sur-Tarn ouvert depuis septembre 2022

Lislenbus dispose de 2 lignes régulières en service du lundi au vendredi dont la ligne 2 circulant entre Puech du Taur et le quartier Les Robertes.

Vous pouvez retrouver le calendrier annuel du service ainsi que les différents horaires des 2 lignes sur <https://www.gaillac-graulhet.fr/app/uploads/2022/08/horaires-rentree2022-transport-LISLENBUS.pdf>



05 31 81 96 18 (De 7h à 17h)
mobilite@gaillac-graulhet.fr

RENSEIGNEMENTS INFORMATIONS

☎ 05 31 81 96 18 de 7h à 17h
✉ mobilite@gaillac-graulhet.fr



Suivez votre bus en temps réel

- En téléchargeant l'appli Zenbus
«Téléchargement gratuit»





terre des sigillées

Une association au service de tous, tout au long de la vie !



Des bénévoles au service des familles

Nos bénévoles se déplacent dans les familles afin d'aider à la signature des devis et contrats, assurent le suivi des prises en charge lors de visites ou de communications téléphoniques.

Une équipe d'intervenants impliqués qui assurent leurs missions avec sérieux et dévouement auprès des personnes âgées, des familles, comme auprès des enfants pour de la garde. Nous remercions les familles d'accueillir les nouveaux entrants, ce qui permet de les former à ce métier et d'assurer la continuité de l'aide au moment des congés.



Des personnels administratifs à l'écoute

La gestion des plannings est assurée par des assistantes techniques attentives aux demandes des bénéficiaires ainsi qu'à l'évolution de leurs besoins.



Des conseils et des aides au montage des dossiers

Vous souhaitez mettre en place un plan d'aide ? N'hésitez pas à nous solliciter, c'est avec plaisir que nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires et vous aiderons pour les formalités administratives nécessaires pour le montage des dossiers de demande de prise en charge et nous vous renseignerons sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

Une veille 7 jours sur 7 de 7h30 à 20h

Nos équipes se relaient pour assurer une écoute permanente et répondre ainsi aux besoins des familles.



Notre Téléassistance FILIEN, à la pointe de la technologie, permet de sécuriser les bénéficiaires à leur domicile ou en déplacement, propose un dispositif de détecteur de chutes. C'est aussi un service appréciable **d'écoute** des personnes. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en bénéficier. (05 63 57 69 36)



Aide aux aidants

Nous orientons les aidants vers les dispositifs départementaux d'Aide au Répit.

Des animations pour préserver le lien social

Goûter du printemps, cinéma, sortie, goûter de Noël, qui permettent de nous retrouver pour un moment convivial.

En accord avec les orientations de son projet politique qui repose sur les valeurs fondamentales du réseau ADMR, universalité, proximité, respect, relation de confiance, interventions individualisées et citoyenneté, l'association veille depuis 1956 à la mise en œuvre de l'ensemble de ces valeurs et à apporter un service de qualité auprès de ses bénéficiaires.



Ces services, respectueux de chacun, ne pourraient exister sans le bénévolat. Si vous vous reconnaissez dans ces valeurs, si vous souhaitez exercer vos talents auprès d'une équipe investie et vous engager dans un réseau associatif, venez rencontrer les bénévoles de l'association, Salle de Saint-Martin, 47 chemin du Mas Viel à Montans

N° de téléphone : 05 63 57 69 36 - Adresse Mail : parisot@admrtarn.fr

Comité des fêtes

*Montanais, Montanaises,
Habitants du village,*

C'est avec grand plaisir et beaucoup d'engouement que le comité des fêtes vous a préparé les festivités 2022-2023. Votre éternelle fidélité nous permet de continuer à vous faire plaisir, de faire perdurer notre association et ses projets futurs.

Vous avez été nombreux et nombreuses cette année à participer à nos différentes manifestations et nous vous en remercions ! C'est pourquoi cette année nous vous avons préparé un programme très festif pour notre fête de village annuelle...

Vendredi 9, samedi 10, dimanche 11 juin venez vous régaler et chanter lors de nos « apéro-concerts » suivis de vos plus beaux déhanchés lors des concerts ! Nous poursuivrons les soirées avec les dj's pour terminer en beauté. Nous clôturerons notre année festive 2023 par notre célèbre **feu de la saint-jean et son feu d'artifice le 24 juin**.

N'hésitez-pas à nous suivre sur les réseaux-sociaux facebook et instagram pour ne rien rater et y retrouver notre programme estival !

Nous comptons sur votre participation !

*Festivement,
le comité des fêtes*



Gym de Montans



La gym volontaire de Montans propose 4 cours différents dans la semaine répartis du lundi au jeudi et adaptés aux capacités de chacun selon sa forme et ses envies.

Nos professeures Adriana, Valérie, Cathy, et Flavie vous proposent du Cardio, du Pilates, du Renforcement Musculaire et de la danse en ligne les lundis, mardis, mercredis et jeudis soir de 19h à 20h dans la salle des fêtes du village. Nous tenons à les remercier pour cette superbe année sportive ainsi qu'à toutes nos adhérentes très assidues tout au long de l'année.

Notre objectif pour la rentrée prochaine reste le même : vous faire progresser à votre rythme et vous maintenir en pleine forme dans une ambiance conviviale, simple et dynamique !

Nous organisons également trois matinées de stage dans l'année avec des activités nouvelles et dynamiques à découvrir !

Pourquoi ne pas venir nous rejoindre avant l'été pour essayer avec nous les différents cours proposés et poursuivre alors cette aventure à la rentrée de septembre !

L'équipe de la gym de Montans.



Sophrologie et fleurs de Bach

Installée depuis ce début d'année, je rejoins Laëticia Massoutier, kinésologue, au 37 avenue Élie Rossignol, en face de la Mairie.

Formée à la sophrologie, au conseil en fleurs de Bach ainsi qu'aux soins énergétiques, j'ai à cœur de proposer des accompagnements personnalisés en fonction des

besoins de chacun. Que ce soit pour arrêter de fumer, se préparer à l'accouchement ou à des examens, pour gérer son stress ou prendre confiance en soi, j'accompagne les personnes dans la réalisation de leurs objectifs avec différents outils.

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous, les lundis après-midi et mercredis après-midi au cabinet et les lundis matin et jeudis après-midi en visio.

Vous pouvez me joindre au 06.98.93.24.86 ou harmony.sophrologie81@gmail.com pour tous renseignements.

Harmony BABY



Rugby

La saison 2022/2023 a bien débuté pour le nouveau club UNION RIVE GAUCHE XV. En effet le club s'est qualifié pour le championnat d'Occitanie et a été battu en 1/16 de finale !

Cette première saison s'est très bien passée entre les dirigeants du club ainsi que la relation avec les trois mairies de MONTANS, BRENS ET CADALEN que nous remercions pour leur soutien financier et l'entretien des stades.

La nouvelle équipe du TOUCH a elle aussi rassemblé de nombreux licenciés

Espérons que pour la saison 2023/2024 de nouvelles recrues viendront grossir l'effectif du club.

A bientôt autour des stades !

Le bureau URG XV

L'ATC

Dimanche 23 avril, l'Association Tennis Club de Montans a organisé une matinée portes ouvertes. Ce fut l'occasion de rencontrer les adhérents et de s'amuser autour de la balle jaune. Nous remercions vivement Xavier Dupuy qui a assuré l'animation et l'organisation sur le terrain.

Cette matinée s'est terminée par le pot de l'amitié. Pour rappel l'ATC compte aujourd'hui 29 membres, elle est gérée par 3 bénévoles (Sage Vincent, Laure Forêt, Nathalie Mur). Les inscriptions se font en mairie, et la réservation du terrain par un site en ligne.



État civil

du 16 novembre 2022 au 15 mai 2023

Naissance

Louis DELANNOY BOCQUIER né le 2 janvier 2023 à Lavour
Louis CAMPOURCY-ROLLAND né le 23 février 2023
à Saint-Jean

Luca MANZANO né le 25 février 2023 à Albi
Oscar TELLENNE né le 15 avril 2023 à Albi
Camille RUBIE née le 17 avril 2023 à Lavour
Marie RUBIE née le 17 avril 2023 à Lavour
Antoine PRADEILLES né le 12 mai 2023 à Lavour

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à tous ces petits Montanais à qui nous souhaitons tout le bonheur possible.

Seuls sont publiés les avis de naissance dont les parents ont retourné en mairie l'autorisation de publication.

Mariage

Martine MALBERT et Yves BARRABES le 4 février 2023

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Décès

Marie-Claude TARROUX décédée le 20 janvier 2023
à Montans

Christophe RIVIERE décédé le 3 mars 2023 à Montans
Josette BAYLAC décédée le 12 mars 2023 à Montans
Pierre GIRAUD décédé le 14 avril 2023 à Saint-Raphaël

Nous renouvelons aux familles nos plus sincères condoléances

Nombre total d'actes enregistrés sur l'année 2022 :

13 naissances

4 mariages

9 décès et 6 transcriptions de décès



Déjà 1 an ! L'entreprise KAMER PEINTURE souffle sa première bougie sur la commune de MONTANS.

Vous recherchez un peintre compétent, fort de plus de 15 ans d'expérience, n'hésitez pas à nous contacter au 07.83.95.07.05 ou 05.31.23.29.71. Vous pouvez également suivre notre travail sur notre page Facebook « Kamer Peinture » et sur notre compte Instagram « kamer.peinture ». Nous vous accompagnerons dans tous vos projets, neuf comme rénovation : peinture intérieur et extérieur, revêtement murs et sols ou encore décoration.

Nous nous déplaçons pour mieux vous servir, devis gratuit.

VENTE & DONS DE LIVRES D'OCCASION



À MONTANS

LE 11 JUIN 2023

**FAITES LE TRI DANS VOS BIBLIOTHÈQUES
ET DÉPOSEZ VOS LIVRES DANS LES CAGETTES
PRÉVUES À CET EFFET**

LIEUX DE COLLECTE :

**MAIRIES DE MONTANS ET DE LISLE/TARN
L'ÉCOLE AMANDUS & L'ÉPICERIE DE MONTANS,
COLLÈGE DE LISLE/TARN, LES ÉCOLES PUBLIQUES
(ÉLÉMENTAIRE GALILÉE ET MATERNELLE LE PETIT PRINCE)
ET L'ÉCOLE PRIVÉE DU SACRÉ-CŒUR.**

**LA VENTE DE CES LIVRES SERA REVERSÉE
À L'ASSOCIATION CARITATIVE LES MAGI'CHIENS**

**VIDE GRENIER
DES CMJ**
DE LISLE/TARN & MONTANS



Dialogue est le bulletin d'information édité par la Mairie de Montans.

Directeur de la publication : Gilles Crouzet.

Comité de rédaction :

Gilles Crouzet, Cyrille Maillet, Catherine Bigouin, Nathalie Mur, Jean-Marie Bezios, Guillaume Alby, Céline Hilaire.

Crédit photos : Cyrille Maillet, Gaillac-Graulhet Agglomération, Jean-Marie Ducrocq, DR.

Maquette / Infographie : Jean-Marie Ducrocq

Impression : Imprimerie Rhode, Gaillac - Dialogue a été tiré à 800 exemplaires.

Scannez moi !



Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00. Le vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17 h00. Le samedi de 9h00 à 12h00.

Tél. 05 63 57 07 43 - Courriel : mairie@montans.fr Site web [https // www.montans.fr](https://www.montans.fr)